

## E- ECHEANCIER DE LA MISE EN ŒUVRE

### CALENDRIER :

Engagement dès décembre 2014. Opération prévue sur 03 années ; (12/2014 au 12/2017)

#### Comité Technique :

Se réunit 02 fois par an.

#### Comité de Pilotage :

Se réunit une fois par an avec synthèse annuelle établie par le Comité Technique (ou sur les 12 derniers mois des actions). Si besoin, recalibrage et/ou orientations des actions prises par le CO.PIL.

